



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/450888 ■ www.aglouvain.be

Pour une université davantage numérique ¹

Louvain-La-Neuve, 28 février 2012 (Laurent Fastrez & Olivier Malay)

A. Les technologies de l'information et de la communication

L'enseignement en Communauté française fait face à une série de défis : une massification des auditoires, suite à une hausse du nombre des inscriptions ; un déploiement des universités sur plusieurs sites, avec son lot de difficultés en tout genre ; des objectifs de qualité à remplir pour être conformes aux desideratas politiques, etc.

Dans ce contexte, les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), peuvent contribuer, aux côtés d'autres initiatives soutenues par l'AGL, à relever ces défis auquel fait face l'université. Dans une certaine mesure, l'UCL utilise déjà les TICE : plateformes iCampus, Moodle, des logiciels divers (*exempli gratia* Hodoï Elektronikai en FIAL), des évaluations de cours en ligne,... Mais le potentiel de ces technologies pour contribuer à l'amélioration de la qualité des cours et introduire un peu plus d'interactivité et d'esprit critique reste sous-estimé.

La présente note soutient que celles-ci permettent de faire de l'université un endroit plus interactif et contribuent à améliorer la pédagogie dans l'enseignement. Elle va donc autant dans le sens de davantage d'utilisation des TICE que d'une meilleure formation aux étudiants et aux enseignants à ces technologies.

B. Que faire des TICE ?

Les applications des technologies de l'information et la communication dans l'enseignement sont nombreuses. Le rapport « Vers une UCL davantage numérique » du CopTICE en énumère cinq :

- ↳ **Favoriser la réussite grâce aux TICE** : via des dispositifs des actions de soutien à la réussite comme des accompagnements personnalisés (des remédiations en ligne, des tests formatifs, des approfondissements facultatifs) ou comme une multimédialisation des supports de cours. L'amélioration de l'accompagnement est un des avantages prépondérants dans l'utilisation des TICE.
- ↳ **Faciliter la gestion de l'enseignement d'une université multi-site** : via des auditoires adaptés à la visio/vidéoconférence (comme au DOYEN21), voire via du streaming de cours enregistrés en direct. Des outils pour organiser des réunions de travail en vidéoconférence peuvent également être développés. Précisons cependant qu'il ne s'agit surtout pas de supprimer des cours au profit d'une numérisation totale de ces enseignements.
- ↳ **Ouvrir l'université sur l'extérieur** : les TICE offrent de nombreux partenariats internationaux, afin de mutualiser les innovations et les techniques pédagogiques. Ainsi sont offertes des opportunités de collaboration avec des acteurs extérieurs et une mine d'idées et d'initiatives.
- ↳ **Développer la formation continue** : Investir dans les TICE permet l'augmentation du nombre et l'amélioration de la qualité des cours en ligne, bénéficiant principalement aux personnes ne pouvant se déplacer pour étudier à l'université à cause de leur vie professionnelle ou familiale.
- ↳ **Repenser le présentiel dans l'enseignement** : Notre mode d'enseignement (« le professeur parle, les étudiants notent ») date de l'époque où l'information n'existait pas par écrit. Aujourd'hui, celle-ci est au contraire aisément disponible en dehors des cours, ce qui laisse la possibilité de rééquilibrer le temps d'apprentissage dans l'auditoire par rapport à celui en dehors. On pourrait ainsi envisager qu'une partie de la matière soit vue chez soi sur un support multimédia (e.g. podcasts, rédaction collective d'un syllabus,...) et que le temps ainsi libéré au cours permette l'interaction, la réponse à des questions, le débat. Les TICE pourraient donc être une des opportunités qui participent à l'effort

¹ Ce titre fait référence au rapport « Vers une UCL davantage numérique » (<http://www.uclouvain.be/97747.html>)

de repenser le présentiel c'est-à-dire faire de l'auditoire davantage un lieu de débat, d'interrogation et d'interactivité.

Lorsque nous parlons des TICE, il faut prendre en compte cinq remarques :

- Les TICE ne doivent pas s'imposer dans la totalité des cours et des pratiques pédagogiques. Un certain nombre de cours ne se prêtent en effet pas à leur bonne utilisation (e.g. les cours de math) et il s'agit vraiment de faire une analyse au cas par cas.
- Les étudiants ne disposent pas toujours des compétences suffisantes pour une utilisation des ressources informatiques. En l'absence de formation aux TICE généralisée, on ne peut supposer que tous les étudiants ont pu bénéficier d'une utilisation extensive de ressources informatiques, encore moins les maîtriser, puisque ces compétences peuvent varier énormément selon l'origine sociale – entre autres facteurs - des étudiants. Il est donc nécessaire que l'UCL prenne en compte le fait que certains publics ont davantage de retard dans l'utilisation des TICE en permettant des alternatives ou en créant des dispositifs d'accompagnement pour que ces personnes ne soient pas lésées.
- L'utilisation des TICE pouvant entraîner un coût supplémentaire dans l'achat de matériel, il est indispensable que ce coût ne soit pas supporté par les étudiants mais bien par l'UCL. Celle-ci doit donc mettre à leur disposition du matériel informatique 1) de qualité requis pour l'utilisation de ces technologies, 2) de manière gratuite et 3) en suffisance. Actuellement ces trois critères sont satisfaits, excepté en blocus où un manque de salle informatique se fait ressentir².
- Les TICE, en développant l'e-learning, ne peuvent pas devenir un prétexte à la suppression de cours en présentiel. Elles doivent être un *complément* aux cours actuels mais ne peuvent être un *substitut*.
- Les logiciels utilisés par l'UCL doivent être au maximum des logiciels libres de droits.

C. Concrètement

Ces technologies peuvent donc avoir de nombreuses utilités. Nous proposons donc de davantage les développer à l'UCL où elles sont pour le moment trop peu présentes. Pour cela, que faire ? Comment introduire davantage les TICE à l'UCL ?

- **Former les étudiants aux TICE** : inclure les TICE comme un des points importants des séminaires de méthodologie universitaire, là où ils existent ; tout en appuyant les initiatives visant à la formation aux TICE de manière continue au cours de la formation.
- **Former les enseignants aux TICE** : les étudiants ne sont pas les seuls qui pourraient bénéficier d'une formation aux diverses possibilités offertes par les TICE. Celle-ci est d'autant plus cruciale pour les professeurs que ce sont eux qui sont appelés à introduire des innovations technologiques dans leur cours.
- **Donner les moyens à l'UCL de développer une politique ambitieuse en matière de TICE** : d'un part en faisant du comité de pilotage des TICE un acteur crédible et respecté, présent dans différents lieux stratégiques de l'UCL. D'autre part en accordant aux TICE un financement suffisant pour les développer dans notre institution. Saluons l'octroi récent de fonds spéciaux du FDP allant dans ce sens. Toutefois, un budget permanent, fût-il modéré, pourrait inscrire la dynamique des TIC dans le long terme.
- **Promouvoir la mutualisation** des initiatives pédagogiques impliquant les TICE : de nombreuses initiatives existent dans cette université mais elles restent souvent éparpillées et cantonnées à un cours ou à une faculté. L'AGL plaide en faveur d'une mise en commun des initiatives en la matière ainsi qu'en faveur de projets capable de faire figure de vitrine des TICE à l'UCL, pouvant servir d'exemple à des acteurs souhaitant accorder davantage de place aux TICE dans l'enseignement. En particulier, l'AGL se positionne en faveur d'une diminution du nombre de plateformes de formation à distance existant à l'UCL, estimant que leur multiplication nuit à leur efficacité tout en éparpillant les ressources.
- Enfin, faire **rentrer l'UCL dans les réseaux internationaux** de mutualisation des ressources pédagogiques. Celle-ci pourrait profiter à un coût raisonnable des innovations en la matière réalisées pour ses partenaires.

Qu'en conclure pour l'AGL ?

² Cette affirmation mérite d'être nuancée notamment en raison du nombre d'étudiants qui utilisent les salles info comme locaux d'étude

D. Position de l'AGL

L'Assemblée Générale des étudiants de Louvain (AGL) se prononce en faveur d'un soutien aux technologies de la formation et de la Communication.

Elle soutient que celles-ci peuvent être un apport pour l'enseignement en favorisant la réussite, facilitent la gestion d'une université multi-site, permettent de développer la formation continue, ouvrent l'université sur l'extérieur et sont une opportunité et un outil pour repenser le présentiel dans l'enseignement.

L'AGL plaide donc pour

- **une meilleure formation des étudiants et des enseignants aux TICE et un recours plus fréquent à celles-ci ;**
- **la redéfinition du statut du CopTice pour lui donner davantage de crédibilité et de légitimité ;**
- **l'octroi d'un budget permanent au développement des TICE ;**
- **l'utilisation et la promotion de logiciels libres de droit ;**
- **une mise à disposition par l'UCL du matériel nécessaire de qualité, gratuit et en suffisance ;**
- **la prise en compte par l'UCL de difficultés pour certains publics d'utilisation des TICE auxquels leur origine et leur parcours les ont peu habitués.**
- **une rationalisation des plates-formes de formation à distance (icampus, moodle,...) ;**
- **la promotion d'une vitrine des TICE;**
- **l'entrée de l'UCL dans davantage de réseaux internationaux de mutualisation des initiatives en TICE.**
- **Le maintien et le renouvellement d'une réflexion critique quant à l'utilisation des TICE**

L'AGL affirme également sa vigilance pour que les TICE ne soient jamais utilisés comme prétexte à la suppression de certains cours suite à leur numérisation intégrale.